

La labellisation INOP'S : un engagement de qualité et d'expertise des PME SSII

INOP'S, la plateforme de services industrialisée mettant en relation les Grands Comptes et les PME SSII à forte valeur ajoutée, a créé une labellisation pour ses adhérents afin de garantir le niveau de qualité et d'expertise des travaux réalisés par les PME. A travers cette labellisation, INOP'S se fixe également un objectif ambitieux : apporter une valeur ajoutée forte aux grands donneurs d'ordres en faisant de ce label une référence incontournable sur le marché des prestations intellectuelles et inscrire ses adhérents dans une démarche de progrès permanent.

LA LABELLISATION INOP'S, UNE GARANTIE SUR L'EXPERTISE DE CHAQUE PME



Afin d'apporter une réelle valeur ajoutée aux grands donneurs d'ordres, INOP'S a créé un label éponyme, qui tend à devenir une référence incontournable sur le marché des prestations intellectuelles. Dans le cadre de la labellisation INOP'S, la plateforme sélectionne et évalue régulièrement chacun de ses adhérents à partir de leurs domaines de compétences et leurs expertises. Pour ce faire, INOP'S se base sur plusieurs critères tels que la justification des références, l'organisation des équipes, les certifications et partenariats, le plan de formation.

LE PACTE ADHERENTS OU L'ENGAGEMENT D'INOP'S AUPRES DES GRANDS COMPTES

La labellisation INOP'S prend également en compte d'autres aspects, notamment la volonté de la PME de se soumettre **au fonctionnement industriel des grands donneurs d'ordres**. Pour cela, les PME adhèrent au **Pacte Adhérents d'INOP'S** et doivent s'engager avec INOP'S sur **80 points essentiels**, de façon **transparente**.

Parmi ces 80 points d'engagement, INOP'S met l'accent sur trois domaines primordiaux :

- **l'administratif** : saine gestion de l'entreprise basée sur le turn over, résultats financiers, approche légale et sociale des prestations de services informatiques, conformité aux réglementations en vigueur...
- **le commerce** : démarche cohérente et contrôlée de l'action commerciale vers les clients opérationnels, ceci en collaboration avec Inop's
- **l'opérationnel** : un aspect essentiel pour les Grands Comptes. Le Pacte Adhérents garantit que les PME acceptent les conditions suivantes :
 - se doter d'un **processus de suivi tout particulier de ses collaborateurs**
 - **accepter d'être évaluée sur la qualité de ses travaux par l'établissement de scorecards** (tableaux de bord) tout au long de la prestation
 - s'engager à **la préparation de leurs équipes au contexte spécifique de chaque client** donneur d'ordres
 - suivre des processus contrôlés par INOP'S afin d'éviter tout manquement à l'intégralité de la législation en vigueur (ex. : délit de marchandage ou pré-illicite de main d'œuvre).

UNE LABELLISATION POUR UNE DEMARCHE DE PROGRES PERMANENT

A travers ce label, la démarche d'INOP'S a une double orientation : inscrire ses adhérents dans une dynamique de progrès permanent. En effet, si la labellisation INOP'S est accordée au début de la collaboration avec la PME, elle n'est **pas acquise**. L'adhérent se doit de définir **un plan de progrès** pour prouver de sa capacité à innover et à investir sur son domaine d'expertise (pourcentage de la masse salariale investi en formation, nouvelles success stories...).

Les PME certifiées par INOP'S peuvent se prévaloir de ce **label reconnu sur le marché des prestations de services**, et prouver leur volonté et leur capacité à s'engager dans la démarche industrielle des **Grands Comptes** tout en gardant une stratégie de services à forte valeur ajoutée.

UNE DEMARCHE DE LABELLISATION INSCRITE DANS UNE LOGIQUE DE CROISSANCE EN PERIODE DE CRISE

Afin de répondre aux **volontés de dynamique gouvernementale**, tel que le Pacte PME (initiative d'OSEO et du comité Richelieu), INOP'S travaille à l'élaboration d'un **second niveau de labellisation** permettant d'identifier les PME entreprenant des **démarches particulières dans la Recherche et le Développement** (R&D). Cette labellisation qui devrait voir le jour début 2010, pourra ainsi valider les investissements et la stratégie toute particulière d'une PME innovante dans les métiers informatiques.

A propos d'INOP'S

Créée en juin 2009, INOP'S est une plateforme de services qui transforme le marché des prestations intellectuelles informatiques au profit des PME Innovantes. INOP'S a mis en œuvre une organisation, des processus et des outils uniques sur le marché, afin de garantir son rôle de véritable « liant industriel » entre les grands donneurs d'ordres et les PME. INOP'S intervient dans la dynamique de croissance des PME d'expertise et de niche en leur ouvrant le marché des Grands Comptes. A travers INOP'S, les PME peuvent accéder aux principaux référencements français. Chacun des adhérents certifiés par le label INOP'S garantit son respect des engagements des contrats cadres et référencements des Grands Comptes français.

Contacts presse :	
OXYGEN Audrey Legaigneur / Priscilia Fartoukh Tél. : 01 41 11 37 78 alegaigneur@oxygen-rp.com www.oxygen-rp.fr	INOP'S Laurent Levy Tél. : 06 45 00 91 95 llevy@inops.com www.inops.fr